Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260126-DCM26_006-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-six janvier deux mil vingt—six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **19 janvier 2026**

PRÉSENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE – LE GUELLEC
Messieurs BERTRAND –BOURGOGNON – DESSAUGE – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :
Mesdames ANDRIAMANDIMBY – BIRLOUET - DAVID (arrivée à 19h21 avant vote délibération n°26.002) – METENS - PELLETIER – RICHOUX – SAUVÉE
Messieurs– DUFFE – GAUTHIER – FIERDEHAICHE – PARTHENAY – THIRION – TILLARD

PROCURATIONS :
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à M. TILLARD
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme FAUCHOUX
M. NEDELEC a donné pouvoir à Mme HERITAGE

ABSENTS - EXCUSES :
M. ANDRIAMANDIMBY – Mme CANOVAS – Mme HUET – M. LE BRAS – Mme LE PALLEC

SECRÉTAIRE : Mme SAUVÉE

26.006 - ACQUISITION DE BIENS À L'AMIABLE - DETACHEMENT DE LA PARCELLE C 454

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-7 et suivants ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment son articles L 1111-1 ;

VU l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la Défense Extérieure contre l'Incendie ;

VU le plan de bornage annexé ;

VU l'avis Favorable de la Commission Urbanisme et Cadre de vie du 14 janvier 2026 ;

CONSIDERANT que la commune est chargée du service public de défense extérieure contre l'incendie et est compétente à ce titre pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours ;

CONSIDERANT que le secteur des Petits Vaults de Meu est à ce jour non conforme à la réglementation incendie départementale qui dispose qu'un point incendie doit être présent dans un rayon de 200m autour des habitations ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260126-DCM26_006-DE

Montfort sur Meu
terre d'avenir

CONSIDERANT que ce secteur à proximité de la forêt présente un enjeu particulier de défense incendie ;

CONSIDERANT les négociations engagées avec les propriétaires de la parcelle cadastrée C 454 pour la cession d'une partie de celle-ci en vue de l'installation d'une bâche incendie ;

CONSIDERANT que les propriétaires et la commune se sont accordés sur un prix de 252 euros pour la parcelle détachée d'une superficie de 457m² ;

CONSIDERANT le souhait du vendeur de faire appel à la SAS MSMV, notaires associés sis 6 Rue du Tribunal à MONTFORT-SUR-MEU (35160) ;

CONSIDERANT l'accord de l'acquéreur (la commune) pour faire appel à la SAS MSMV, notaires associés sis 6 Rue du Tribunal à MONTFORT-SUR-MEU (35160) ;

CONSIDERANT l'accord préalable de prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur, à savoir dans le cas présent, la commune ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les objectifs et les modalités d'acquisition susmentionnés ;
- **NOMME** la SAS MSVM, notaires associés pour la préparation des actes notariés ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Pour extrait conforme,
Au registre des délibérations

Fabrice DALINO
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine)

Véronique SAUVÉE,
Secrétaire de séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh